



VICTIMOLOGIE – Maltraitance : les enfants à risque

© Dossier Sylvia Bréger- 2007

Sommaire

- 1 L'enfance à risque et l'enfant maltraité
- 2 Les différentes maltraitements
- 3 Les facteurs risques des enfants
- 4 Les facteurs risques des parents
- 5 Paramètres d'évaluation clinique afin d'identifier la maltraitance

1- L'enfant à risque et l'enfant maltraité

Il est important de faire la différence entre un mineur à risque et un mineur victime de maltraitance.

L'enfant à risque vit dans des conditions d'existence qui peuvent mettre sa vie en danger dans une échéance plus ou moins courte, mais il n'est pas forcément maltraité.

En revanche, l'enfant maltraité subit des maltraitements physiques, psychologiques, émotionnelles ou sexuelles avérées, parfois même plusieurs maltraitements à la fois. Les conséquences de tels actes peuvent entraîner des traumatismes importants pour le devenir de la victime.

2- Les différentes maltraitements

Il existe différentes formes de maltraitements que nous nous devons de connaître afin de les signaler à qui de droit :

La maltraitance physique

Nous pouvons dire que cette maltraitance est plus "visible" que les autres :

- ⇒ Traces de coups et ecchymoses : généralement sur le visage (lèvres, yeux) ; le thorax, les bras, les cuisses et le dos.
- ⇒ Fractures : les côtes, le nez et le crâne.
- ⇒ Abrasions linéaires : elles indiquent la direction des coups.
- ⇒ Lésions oculaires.
- ⇒ Brûlures : généralement de cigarette sur divers parties du corps mais essentiellement sur les avant-bras, thorax, dos, mains...) ; brûlures provoquées par de l'eau bouillante ou un appareil chauffant.

La maltraitance psychologique ou émotionnelle

Ce type de maltraitance incluent :

- ⇒ La cruauté mentale.
- ⇒ Des humiliations quotidiennes.
- ⇒ Le rejet.
- ⇒ Les menaces verbales.
- ⇒ La négligence.

Les conséquences de la maltraitance peuvent entraîner des traumatismes importants pour le devenir de la victime.

Cette violence non visible et gardée secrète par la victime entraîne différents troubles du comportement comme une lourde dépression, le mutisme, des tentatives de suicide, des fugues, une mauvaise vision de sa personnalité.



La maltraitance sexuelle

Tout contact sexuel imposé à une personne avec violence, contrainte, menace ou surprise.

- L'agression sexuelle : attouchements, masturbation forcée sur la victime ou sur l'agresseur - C'est un délit.
- Le viol : pénétration vaginale, anale, buccale ou objectale - C'est un crime.

- L'atteinte sexuelle : relation sexuelle consentie entre un mineur et un adulte. Cette atteinte se fait sans violence, contrainte, menace ou surprise mais reste un acte illégal si la personne est mineure et devient une circonstance aggravante si l'adulte a un ascendant sur elle, se sert de l'autorité que lui confèrent ses fonctions, ou si la victime a été mise en contact avec l'auteur des faits par un réseau de télécommunication (Internet...) - C'est un délit.
- L'exhibition sexuelle : montrer ses parties génitales à une victime, se masturber en public ou pratiquer des relations sexuelles devant des mineurs – C'est un délit.

La prostitution enfantine : vendre le corps d'un enfant moyennant finances.

La maltraitance institutionnelle

Après décision judiciaire, les pratiques de protection apportées à l'enfant lors d'une maltraitance ou d'une suspicion de maltraitance, peuvent être elles aussi source de problèmes :

- ⇒ Maltraitements qui se répètent dans un hébergement provisoire.
- ⇒ Violences au sein d'un foyer d'accueil.
- ⇒ La rupture avec la famille.
- ⇒ Les abandons successifs.

3- Les facteurs risques des enfants

Des enfants sont plus exposés que d'autres à la maltraitance :

- ⇒ Un enfant qui n'est pas désiré par les parents ou par l'un des deux.
- ⇒ Un enfant illégitime.
- ⇒ Le comportement de l'enfant (caractère très difficile)
- ⇒ L'âge de l'enfant.
- ⇒ Une incapacité physique ou psychologique.
- ⇒ Un enfant adopté.

4- Les facteurs risques des parents

Etude sur les parents qui sont susceptibles d'être les auteurs de maltraitance :

- ⇒ L'alcoolisme - la toxicomanie.
- ⇒ Rigidité dans l'éducation.
- ⇒ Fragilité psychologique de l'un des parents (dépression, idées suicidaires, mélancolie, maladie mentale)
- ⇒ L'instabilité professionnelle, chômage, le manque de ressources.
- ⇒ Des problèmes conjugaux.
- ⇒ Passé d'incarcération.
- ⇒ L'immaturation de l'un des parents ou des deux.
- ⇒ Une famille monoparentale.

5- Paramètres d'évaluation clinique afin d'identifier la maltraitance

Il n'est pas aisé d'identifier la maltraitance sur le corps d'un enfant. Les coups portés peuvent indiquer s'il y a eu violence physique, mais la violence psychologique ou sexuelle est difficilement décelable contrairement aux idées reçues.

Le médecin qui a la charge d'examiner l'enfant portera son examen sur les différents types de lésions comme :

- Les lésions cutanées comme les hématomes et les brûlures (définir si elles sont isolées et donc banales ou nombreuses et étrangement localisées laissant penser à une maltraitance) : déterminer
 - Le nombre de lésions
 - Depuis quand sont-elles présentes sur le corps de l'enfant
 - Leur forme
 - L'enchaînement des lésions

- Les lésions osseuses : examen des fractures :
 - La radiographie indiquera s'il y a d'autres fractures de type spiroïde ou oblique
 - Dater ces fractures
 - Fractures du crâne et du nez

- Les lésions cérébrales
- Pour les agressions sexuelles, seuls 2 à 18% des cas permettent d'identifier une maltraitance sexuelle à travers un examen clinique.
 - Examen physique et gynécologique (sous narcose)
 - Examens VIH, hépatite B et C, syphilis, chlamydia, gonocoque.

Une fois la maltraitance décelée, il faut déterminer la gravité de celle-ci et sa récurrence afin de mettre en place un signalement sur les conditions d'existence de la jeune victime.

***Seuls 2 à 18% des cas
permettent d'identifier une
maltraitance sexuelle à
travers un examen clinique.***

